

À tous les actionnaires et résidents

Nouveaux codes de courriels (permanents) pour le Club-House

Étant donné les changements réguliers, du moins annuellement, au niveau du conseil et/ou du gestionnaire, nous avons créé 4 codes de courriel génériques, sous notre nom de domaine et permanents pour rejoindre les principaux intervenants au niveau de l'administration du Club-House. Les voici.

1. hvlsb@villageliberte.net seul et unique code donné à un résident du Village ou à fournisseur lorsque requis. Tout message transmis à ce code sera AUTOMATIQUEMENT retransmis (redirection) à notre gestionnaire qui verra à faire les suivis requis, par exemple une réservation de salle, un problème quelconque, etc.
2. president@villageliberte.net redirection automatique au président en fonction
3. conseil@villageliberte.net redirection automatique aux 5 administrateurs en fonction
4. webmestre@villageliberte.net redirection automatique au responsable du site WWW

À noter que vous pourrez recevoir des réponses à votre courriel en provenance du code de courriel personnel du gestionnaire ou des administrateurs.

Nous utiliserons dorénavant le code de courriel hvlsb@villageliberte.net pour vous transmettre nos communiqués. Nous souhaitons que cette amélioration vous simplifiera la tâche.

La réglementation d'utilisation du Club-House

La réglementation du Club-House existe depuis la mise en place de celui-ci. Elle a pour objectif de faciliter une vie communautaire puisque cet édifice est partagé par tous les résidents du Village. Le présent conseil a fait plusieurs consultations sur ce règlement et, à la lumière de plusieurs demandes, suggestions et commentaires, il a revu ce règlement.

Nous vous transmettrons le nouveau règlement sous peu par un autre communiqué- et après l'avoir mis sur notre site WWW.

Un nouveau formulaire pour la réservation de salles de réception

En conformité avec le nouveau règlement et pour l'alléger et le rendre plus instructif pour les locataires, nous avons également modifié le formulaire pour réserver une salle de réception du Club-House. Nous vous le transmettrons sous peu par un autre communiqué et après l'avoir mis sur notre site WWW.

Placettes

Les trois (3) placettes du Village, bien qu'appartenant à la Ville de Brossard, sont sous la responsabilité du Club-House pour l'entretien du gazon, certains travaux d'horticulture (*vivaces seulement*), quelques arbustes, l'irrigation et l'émondage des arbres. En ce qui concerne les arbres, aucun entretien n'a été fait depuis plusieurs années. Nous avons fait appel à deux entreprises spécialisées qui nous ont fait certaines recommandations. Les travaux sur ces arbres seront faits au cours du mois d'août.

Les clefs des casiers postaux

En faisant un récent ménage de nos filières, nous avons constaté que le Club-House avait hérité du promoteur Prével de toutes les clefs des casiers postaux du vestibule. Ces clefs ne sont pas identifiées, mais regroupées par section. En aucun cas, les intervenants du Club-House ne les ont utilisées, ne les utilisent ou ne les utiliseront. Sachez que telle utilisation sera, selon la loi des Postes, un crime.

Cependant, on nous a recommandé de vous informer. En cas de perte de la clef de votre casier postal, la copie du Club-House vous éviterait de faire un coûteux appel à un serrurier qualifié pour remplacer la serrure. Nous ferions alors avec vous la recherche de la clef de votre casier.

Travaux manuels autour du Club-House

Vous avez sans doute remarqué que nous avons fait beaucoup de travaux manuels autour du Club-House (*désherbage, dépôt de paillis, calfeutrage, ajustement des portes, enfouissement de câbles, travaux sur le pavé-uni, etc.*). Pour ce faire, nous avons engagé un "homme à tout faire", M. Camil Hamel (514-464-7356) qui répond bien à nos attentes. Il nous reste encore beaucoup de travaux à faire cet été.

Propriété privée

Notre Club-House est une propriété privée. Le tissu social autour et au Village est en train de changer. À quelques reprises, des inconnus sont venus profiter de notre terrasse. Des "connaissances" de résidents viennent également s'y reposer. Nous vous rappelons que vous devez toujours accompagner vos invités ou vos "connaissances".

Nous allons continuer à améliorer la sécurité d'accès au Club-House par une surveillance accrue, des affiches indiquant "propriété privée" et l'ajout de caméras.

Prochain 5 à 7

N'oubliez pas le prochain 5 @ 7, demain jeudi 25 juillet. Au plaisir de vous rencontrer. Bienvenue à tous et surtout aux nouveaux résidents.

Et notez à votre agenda les prochains rendez-vous:

- | | |
|--------------------------------|--|
| ➤ Jeudi 25 juillet 2019 | Beau-Jeudi 5@7 avec service de bar |
| ➤ Jeudi 22 août 2019 | Beau-Jeudi 5@7 Épluchette de blé d'Inde avec service de bar |
| ➤ Samedi 28 sept. 2019 (\$\$) | Méchoui avec service traiteur (18h00 à 21h00) |
| ➤ Mercredi, 23 octobre 2019 | Assemblée générale 2019 (19h00) |
| ➤ Jeudi 31 octobre 2019 | Beau-Jeudi 5@7 Oktoberfest avec service de bar à bière |
| ➤ Jeudi le 21 novembre 2019 | Beau-Jeudi 5@7 avec service de bar |
| ➤ Samedi 7 décembre 2019(\$\$) | Party de Noël 2019 avec service de traiteur (18h00 à 21h30) |

Au fait, n'oubliez pas qu'un 5 @ 7 est une occasion de se rencontrer, nous ne servons pas de repas complet sauf pour le méchoui, le party de Noël et le brunch des "snowbirds".

Merci

Votre conseil d'administration